



Retrait de salaire d'un pompier pour faute

Par **loulou**, le **02/03/2009** à **19:27**

Mon père a été accusé de faute pour agression sexuel sur une femme pompier volontaire qui l'accuse d'avoir essayé de l'embrasser lors d'une garde, cette personne à d'ailleurs été porté plainte!!

il a été suspendu jusqu'à son conseil de discipline qui à lieu dans un mois.

Mais il a eu la surprise de constater que le service départementale d'incendie et de secours avait supprimé sur son salaire toutes ses primes, 700 euros en tous.

Est ce légal sachant que même la justice n'a pas encore donné son avis sur cette affaire?

Merci, en attentes d'une réponse